

# Rapport d'activité 2016

# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| L'édito du Président  | 3  |
| Le Conseil communautaire et le Bureau   | 4  |
| L'organisation politique  | 6  |
| Le travail des commissions  | 7  |
| Les compétences de la Communauté  | 8  |
| L'intérêt communautaire   | 9  |
| Le Conseil de développement   | 9  |
| Coopération décentralisée, communication et manifestations                          | 10 |
| Le développement économique et touristique  | 11 |
| La ruralité   | 11 |
| La politique de la ville, les affaires sociales et la sécurité                      | 12 |
| Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy  | 13 |
| Aménagement de l'espace - Logement  | 14 |
| Développement durable et environnement  | 15 |
| La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt                                      | 16 |
| La Culture : Médiathèque, Agorame et Évènements culturels                           | 17 |
| Le Sport  | 18 |
| Voirie et bâtiments   | 19 |
| SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics                                     | 20 |
| La collecte et le traitement des ordures ménagères                                  | 21 |
| L'eau potable   | 22 |
| L'assainissement  | 23 |
| Les transports urbains  | 24 |
| L'accessibilité   | 25 |
| Les moyens humains  | 26 |
| L'organisation des services   | 27 |
| Les comptes administratifs 2016 : Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME   | 28 |
| Les comptes administratifs 2016 : Grands équilibres - Soldes d'épargne              | 29 |
| Le compte administratif 2016 : Les dépenses par secteur d'activités et par nature   | 30 |
| Le compte administratif 2016 : Les recettes et la dette                             | 31 |
| Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2016                       | 32 |
| Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2016 | 33 |



# L'édito du Président

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activité 2016 de la Communauté d'agglomération.

L'année 2016 aura été marquée par les inondations catastrophiques de notre territoire, avec des conséquences durables pour les habitants et les collectivités locales du Montargois.

La crue du Loing du 31 mai 2016 a dépassé celle de 1910. Au niveau du Pont de Tivoli, le niveau d'eau a atteint 3m45, alors qu'il était de 3m16 en 1910. L'Hôtel communautaire, siège de l'AME, a été aussi inondé : les locaux informatiques, les bureaux des services des finances, du Système d'information géographique, du Schéma de Cohérence territoriale et la salle des coffres où étaient stockées provisoirement les œuvres d'art du Musée Girodet.

Tous les élus et tous les agents publics se sont mobilisés. Les aides de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret ont été importantes.

Dans ces conditions difficiles, la Communauté d'agglomération a continué son action.

Elle a apporté des fonds de concours aux communes, attribué des aides économiques à l'installation de nouvelles entreprises et aux commerces ruraux, apporté son soutien au Centre de Formation des Apprentis, attribué des aides pour la construction de logements sociaux et des aides aux associations dans le cadre de la politique de la ville.

L'AME agit dans de nombreux domaines : culture, sport, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, gestion de l'eau potable et de l'assainissement, aménagement des grandes voiries, adaptation des transports urbains, développement de l'accessibilité, sécurité avec la Police intercommunale, médiation avec les Agents de tranquillité publique, opération « Un été de proximité ».

L'AME gère de nombreux équipements communautaires comme l'Espace Multi-services à Montargis, l'aérodrome à Vimory, le cimetière intercommunal à Amilly, le Complexe sportif du Château-Blanc à Villemandeur, le Vélodrome à Montargis, les Etangs à Cepoy, les campings à Montargis et à Cepoy, la Maison de la Forêt à Paucourt, la Médiathèque à Montargis. Elle apporte son soutien à l'Office de tourisme intercommunal.

La Communauté d'Agglomération Montargoise est un exemple d'intercommunalité réussie, respectueuse de l'identité des communes, et tournée vers le bien-être de ses habitants.



Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR  
Président de la Communauté d'agglomération  
Député-Maire de Montargis

# Le Conseil communautaire et le Bureau

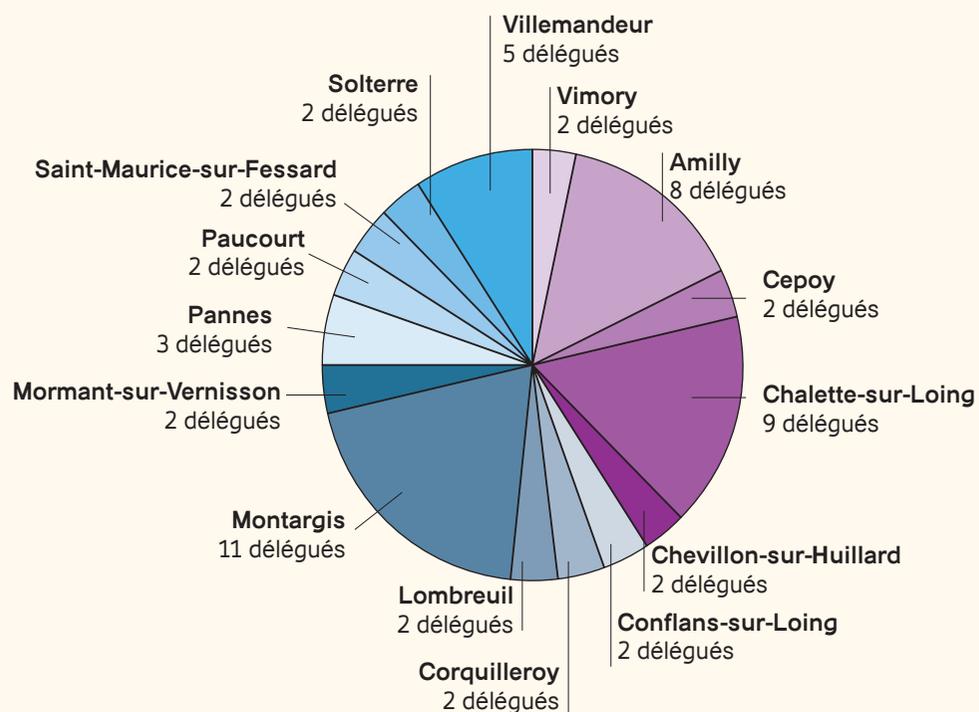
Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2016 il s'est réuni en 7 occasions en séance publique et a pris 366 délibérations dont 327 à l'unanimité. Les 7 réunions du Conseil ont été précédées d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires délégués. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.

Les faits marquants de l'année 2016 ont été :

## CONSEIL DU 28/01/2016

- Signature de l'avenant n° 10 au contrat de concession du service public d'eau potable.
- Signature de l'avenant n° 6 au contrat d'affermage du service public de l'assainissement.
- Signature de l'avenant n° 13 de transfert du contrat de délégation de service public de gestion du crématorium d'Amilly Montargis.
- Signature de l'avenant n° 6 au contrat de délégation de services publics pour l'exploitation du réseau des transports urbains de l'AME.

## RÉPARTITION DES 56 DÉLÉGUÉS PAR COMMUNE AU 31/12/2016



## CONSEIL DU 24/03/2016

- Approbation des budgets primitifs 2016 : budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22.
- Approbation et autorisation de signature du Contrat Régional de Solidarité Territoriale AME / Région Centre Val de Loire et de la maquette financière.
- Validation du projet culturel 2016-2021 de l'AME.
- Attribution d'une aide économique à l'association « Les amis de Radio Chalette ».
- Commune d'Amilly-Pôle commercial du Chesnoy : Avenant de cession tripartite AME/REDEIM/REEP au traité de concession d'aménagement - Avenant n° 3 et autorisation à Monsieur le Président de signer la vente du foncier de l'opération à la société REEP.

## CONSEIL DU 26/05/2016

- Approbation des comptes administratifs 2015 : budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly, Ilot 19, Ilot 22, SICAM.
- Choix du mode de gestion du cimetière crématorium intercommunal de l'AME.
- Approbation du plan de formation de l'AME 2016-2018.
- Extension de la police intercommunale au 1er janvier 2016 - Signature de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition du personnel avec les communes concernées.
- Motion de soutien à la candidature de Paris et de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024.



### CONSEIL DU 30/06/2016

- Décisions modificatives – Budget général 2016.
- Demande de subvention à l'Etat au titre de la dotation de solidarité en faveur des équipements de l'Agglomération Montargoise touchée par les inondations du 31 mai 2016.
- Demande de subvention auprès de l'Etat DRAC, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et acceptation de dons en faveur de l'Agglomération Montargoise touchée par les inondations du 31 mai 2016.
- Approbation du schéma de mutualisation.
- Dissolution du Syndicat Mixte Arboria « Montargis, l'entreprise agit ».
- Attribution d'une aide économique à la boulangerie de Corquilleroy.
- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Chevillon-sur-Huillard pour l'aider dans l'achat d'un immeuble partiellement composé d'un local de 94 m<sup>2</sup> à vocation commerciale.

### CONSEIL DU 28/09/2016

- Décisions modificatives – Budgets général 2016, annexe assainissement, annexe eau potable.
- Adhésion à l'association Avenir du Montargois en Gâtinois.
- Aide exceptionnelle à l'Union des commerçants de Montargis suite aux inondations.
- Aide exceptionnelle à la commune de Chalette-sur-Loing pour la remise en état de la base de loisirs suite aux inondations.
- SCOT : projet arrêté – demande d'avis.
- Commune d'Amilly – Pôle commercial du Chesnoy : Avenant n°4 au traité de concession d'aménagement.
- Approbation du principe de recours à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du service d'eau potable de l'AME.
- Approbation du principe de recours à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du service d'assainissement de l'AME.
- Autorisation à Monsieur le Président de signer l'avenant n° 7 au contrat de délégation de services publics pour l'exploitation du réseau des transports urbains de l'AME.

### CONSEIL DU 17/11/2016

- Décisions modificatives – Budgets général 2016, annexe assainissement, annexe eau potable.
- Attribution d'une participation exceptionnelle au SMIRTOM pour l'enlèvement des déchets consécutifs à l'inondation de juin 2016.
- Attribution d'une aide exceptionnelle à la commune de Villemandeur pour la réfection du stade de football impacté par les inondations.
- Attribution d'une aide exceptionnelle à la commune de Cepoy pour la réfection du quai de Montenon impacté par les inondations.
- Actualisation des statuts de l'AME.

- Caserne GUDIN : Etude « Diagnostic, étude de faisabilité et programmation sur le site de l'ancienne caserne GUDIN » - Demande de subvention au Conseil Régional
- Acceptation du don par la Société des Amis du musée Girodet, d'un portrait d'enfant attribué à Fortuné Dufau (Saint Domingue 1770 - Paris 1821).
- Convention de partenariat pour renforcer l'information et l'accompagnement des habitants sur les questions de maîtrise de l'énergie sur le territoire du Plan Climat Energie Territorial AME-Pays Gâtinois.
- Abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en direction des bailleurs sociaux dans le cadre du Contrat de ville.
- Convention Département – AME sur les modalités de déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre de l'AME.
- Attribution d'une aide au commerce à la Boulangerie Marnier à Chevillon-sur-Huillard.

### CONSEIL DU 15/12/2016

- Décisions modificatives – Budget général 2016.
- Création d'un budget annexe Zone économique Arboria.
- Actualisation du règlement intérieur du Conseil communautaire de l'AME.
- Adoption du schéma de mutualisation de l'AME après avis des communes.
- Rapport sur le choix final de l'attributaire pour la délégation de service public Crématorium et autorisation au Président de signer le contrat.
- Mise en œuvre d'un service civique.
- Aide économique en faveur de la société GFIL GOFFIN à Chalette-sur-Loing (ZA de la Grande Prairie).



# L'organisation politique

15 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory

Conseil communautaire : 56 conseillers communautaires

Président : Jean-Pierre DOOR, Député-Maire de Montargis

Bureau Communautaire

Président : Jean-Pierre DOOR

1<sup>er</sup> Vice-Président : Gérard DUPATY

Vice-Présidents : Bernadette ABSOLU, René BEGUIN, Christian BOURILLON, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Guy HAGHEBAERT, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Eric PEPIN, Jean-Paul SCHOULEUR, Jean-Paul BILLAULT

Denise SERRANO, Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires délégués : Christian CHARPENTIER, Jérôme RICARDOU, Eric GODEY

18 commissions

Commission des finances

Frank SUPPLISSON

Commission des sports

Frank SUPPLISSON

Commission des affaires sociales

Franck DEMAUMONT

Commission environnement, développement durable, agenda 21

Denise SERRANO

Commission développement économique et touristique - formation - emploi -

Guy HAGHEBAERT

Commission ruralité

Christian BOURILLON

Commission des travaux

Gérard DUPATY

Commission transports

Jean-Paul SCHOULEUR

Commission intercommunalité

Bernard DELAVEAU

Commission urbanisme

Gérard LELIEVRE

Commission logement

Dominique LAURENT

Commission des affaires culturelles

Bernadette ABSOLU

CHIFFRES CLÉS

64 000 habitants, 2<sup>e</sup> agglomération du Loiret

Nombre de Conseillers communautaires par commune :

Amilly : 8

Cepoy : 2

Chalette/Loing : 9

Chevillon/Huillard : 2

Conflans/Loing : 2

Corquilleroy : 2

Lombreuil : 2

Montargis : 11

Mormant/Vernisson : 2

Pannes : 3

Paucourt : 2

St-Maurice/Fessard : 2

Solterre : 2

Villemandeur : 5

Vimory : 2

Commission permanente d'appel d'offres

Jean-Pierre DOOR ou Gérard DUPATY

Commission d'évaluation des transferts de charges

Dominique LAURENT

Commission de sécurité des établissements recevant du public

René BEGUIN

Commission d'accessibilité des établissements recevant du public et des personnes handicapées

René BEGUIN

Commission consultative pour les services publics locaux

Eric PEPIN

Délégation de services publics  
Commission d'ouverture des plis

Jean-Pierre DOOR

# Le travail des commissions

Les Commissions permanentes sont constituées de 19 membres. Chaque commune y est représentée. Les communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis et Villemandeur disposent néanmoins chacune de 2 membres (cf. composition des Commissions en annexe). En vertu de l'article L5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent aussi siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

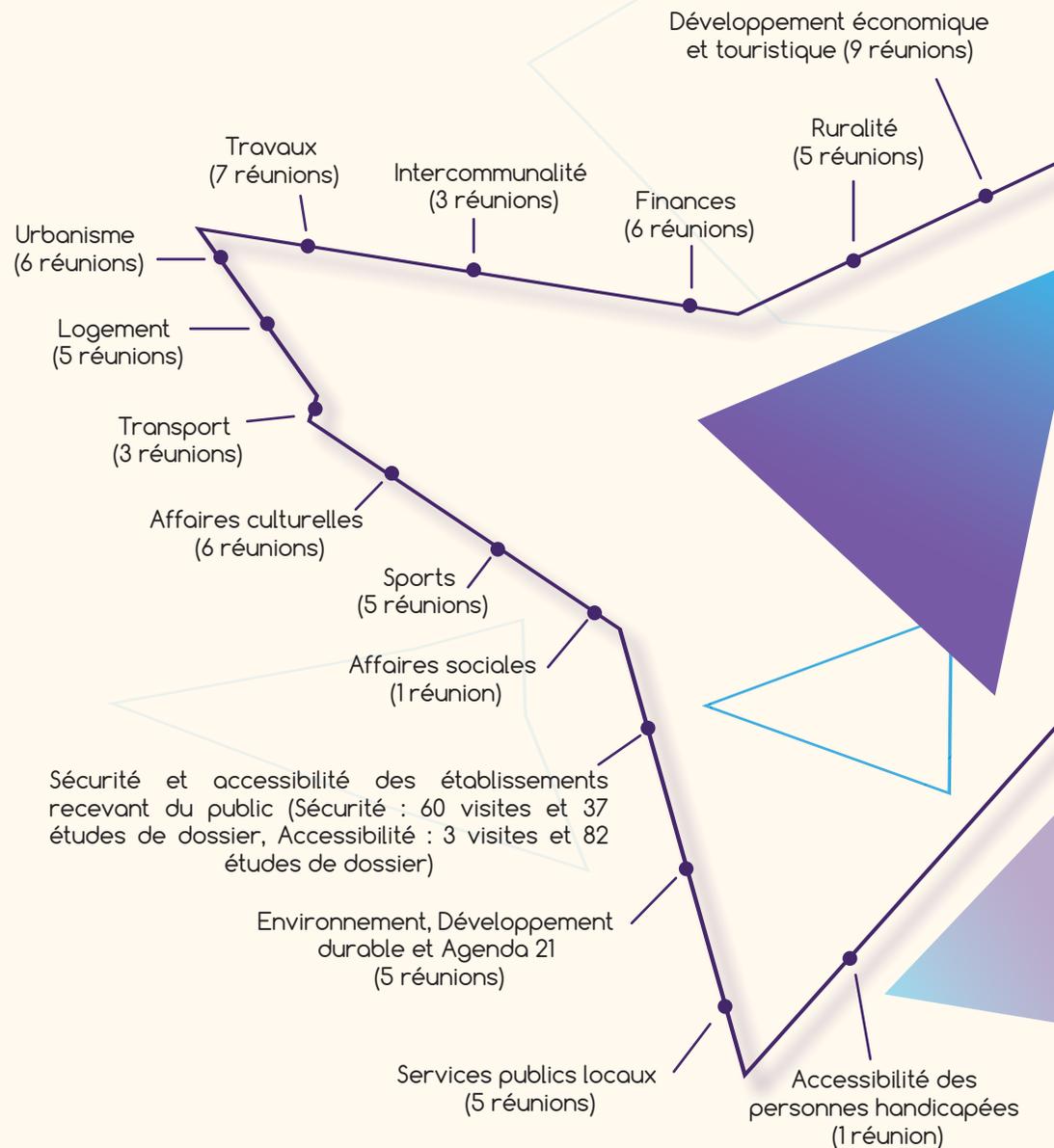
Chaque Commission est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune.

Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 18 Commissions spécialisées.



Le travail des commissions a été encore très important en 2016 :



# Les compétences de la Communauté

Conformément à la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

La communauté d'agglomération a adapté ses statuts et exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les sept compétences suivantes :

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Equilibre social de l'habitat.
- Politique de la ville.
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). L'AME a ant au 01/01/2017 cette compétence qui devait s'appliquer en janvier 2018.
- Accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.

La Communauté d'agglomération exerce en outre au lieu et place des communes compétences optionnelles suivantes :

- Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Eau et Assainissement.
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Elle exerce aussi les nombreuses compétences facultatives suivantes :

- Protection de l'environnement et développement durable d'intérêt communautaire.
- Rivières et canaux.
- Institut Médico-Educatif (IME), en matière d'investissement.
- Politique culturelle et sportive d'intérêt communautaire,
- Office des retraités et personnes âgées de l'agglomération montargoise (O.R.P.A.D.A.M.).
- Action en faveur de la lutte contre l'illettrisme.
- Comité des Œuvres sociales (COS).
- Exercice du droit de préemption urbain (DPU).
- Participation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).
- Soutien aux actions de formation.
- Construction, aménagement et gestion de bâtiments pour l'accueil de services pu d'intérêt communautaire.
- Centre médico-scolaire et Centre médico-sportif.
- Gestion du cimetière, des columbaria et exploitation du crématorium, entretien du cimetière et du jardin du souvenir attenant, situés 400, rue de Pisseux à Amilly.

L'AME gère également une police intercommunale sur dix communes (Cepoy, Conflans-sur-L-Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fes-Solterre et Vimory).



## L'intérêt communautaire

Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les politiques, les actions et les équipements qui par leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2016 aucune nouvelle compétence n'a été reconnue d'intérêt communautaire.

La Communauté d'agglomération est composée de 15 communes membres et de 56 élus communautaires. Le Bureau communautaire est composé du Président, du premier vice-président, de 14 vice-présidents et de 3 conseillers communautaires délégués. Chaque commune est représentée au Bureau.



## Le Conseil de développement

Ce Conseil, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute autre question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable. Son Président est Frédéric BRACQUARD.

Le Conseil de Développement est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations : Centre des Jeunes Dirigeants, Pôle Emploi, FAP, CCIL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Lyonnaise des Eaux, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, APAGEH, LogemLoiret, VALLOGIS, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Union Commerciale de Montargis, ONF, UNPI, Hot'Club, Ordre des experts-comptables, association Montargeek, Conseils citoyens de Chalette-sur-Loing et de Montargis, Lions Club, personnes qualifiées.

Le Conseil de Développement a adopté son règlement intérieur en 2015 et a mis en place des commissions thématiques. L'ensemble des travaux du conseil de développement a été présenté au Bureau Communautaire de l'AME en mai 2016 :

- Friches Industrielles,
- Tourisme en Gâtinais,
- Déploiement de THD,
- Développement de l'offre de santé sur le Territoire de l'AME,
- Comment développer l'apprentissage par alternance.



# Coopération décentralisée, communication et manifestations

## LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

**18 octobre 2016 :** Visite à Montargis d'une délégation chinoise de la province de Sichuan pour un échange d'expérience sur le cadastre.

## LA COMMUNICATION

En 2016, l'AME a publié le rapport d'activités 2015, 2 numéros du Journal de l'AME.

L'AME communique également avec des insertions publicitaires (Rallye Gâtinais, magazine « Châteaux de la Loire) et avec son site internet [www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr)

Création de supports de communication : affiches, plaquettes, brochures, flyers...



[www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr)

## LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS

**22 janvier 2016 :**

Cérémonie des vœux au personnel de l'AME à Lisedon.

**8 et 9 mars 2016 :**

Rencontres professionnelles de « Région en scène » à Montargis.

**28 avril 2016 :**

Présentation à la presse du nouveau guide des 100 Plus Beaux Détours de France.

**13 mai 2016 :**

Signature officielle du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2014-2019.

**26 mai 2016 :**

Présentation à la presse de la police intercommunale à Cepoy.

**27 mai 2016 :**

Inauguration du salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle ».

**27 mai 2016 :**

Dîner officiel du championnat de France de natation en eau libre.

**6 juin 2016 :**

Suite aux inondations survenues le 31/05/2016, visite du premier Ministre, Manuel VALLS et du Ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE.

**27 juin 2016 :**

Soirée mécénat à Vimory pour la sauvegarde des collections sinistrées du Musée Girodet.

**9 juillet 2016 :**

Inauguration des 10 ans de la Maison de la Forêt à Paucourt.

**21 juillet 2016 :**

Inauguration de l'opération « un été

de proximité » au lac de Montargis.

**24 août 2016 :**

Conférence de presse chinoise pour présenter le Musée de la Chine à Montargis.

**27 août 2016 :**

Inauguration du Musée historique de l'amitié franco-chinoise à Montargis.

**9 septembre 2016 :**

6ème challenge sportif inter-entreprises (94 équipes) au lac de Chalette-sur-Loing (équipe des « Girls » AME 2ème, équipe des « Boys » AME 4ème et équipe mixte AME 85ème).

**17 septembre 2016 :**

Inauguration de la Fête d'un jour sur le quartier du Plateau dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

**19 septembre 2016 :**

Nouvelle visite du premier Ministre, Manuel VALLS pour dresser un bilan des actions mises en place notamment pour la sauvegarde des collections sinistrées du Musée Girodet.

**21 septembre 2016 :**

Visite de la Ministre de la Culture et de la Communication, Audrey AZOULAY, dans le cadre de la signature de l'accord-cadre pour la restauration des collections du Musée Girodet.

**19 décembre 2016 :**

Signature officielle du Contrat de Ville par les Conseils citoyens de Chalette-sur-Loing et Montargis.

# Le développement économique et touristique

La Communauté exerce des missions essentielles d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des zones d'activités industrielles, commerciales ou artisanales d'intérêt communautaire.

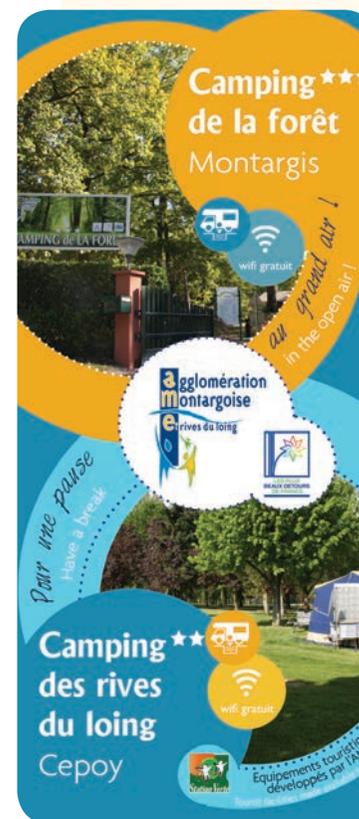
En 2016, les services de l'AME ont ainsi travaillé sur 35 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 527 emplois.

La pépinière d'entreprises, située au parc d'activité de Chaumont, a ouvert en septembre 2008 et accueille des créateurs d'entreprises. Elle héberge aussi temporairement, des entreprises opérant des chantiers sur la Région ou des formations adaptées. Actuellement 6 entreprises occupent ainsi 7 des 13 bureaux disponibles.

L'AME poursuit un partenariat étroit avec le syndicat mixte Arboria à Pannes pour l'industrialisation des Zones d'activités économiques Arboria I et Arboria II.

L'AME développe des actions importantes en matière d'insertion et d'emploi avec notamment :

- Versement d'une subvention à la Mission Locale : 40 900 €,
- Veille économique en collaboration avec la CCIL et Pôle Emploi ;
- Travail avec le CFA de l'Est du Loiret pour développer de nouvelles formations ; attribution d'une subvention de 135 000 €.



## Sur le plan touristique :

> La participation financière de l'AME à l'office du tourisme d'agglomération s'est élevée à 141 671,03 € en 2016 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour (43 000 €). Les nuitées enregistrées ont augmenté sensiblement (+ 1 %) passant de 111 128 nuitées en 2015 à 112 107 nuitées en 2016.

> L'AME gère également deux campings communautaires : le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) dont l'activité a connu une augmentation par rapport à 2015. Le chiffre d'affaires et le nombre de nuitées ont augmenté de 9 %. Le taux moyen d'occupation est de 16,64 %. S'agissant du camping des Rives du Loing de Cepoy (2 étoiles), il a connu en 2016 une forte baisse de son chiffre d'affaires (-15 % en 2015) suite aux inondations qui ont impacté, cet équipement (-57 %) et le taux d'occupation a chuté à 4,9 % contre 14 % en 2015.

> L'AME travaille aussi à la mise en attractivité de 2 grands équipements de

loisirs :

- l'aérodrome de Vimory : subvention pour l'aménagement d'une salle d'apprentissage au pilotage (5 000 €).
- les plans d'eau de Cepoy : création de cheminement afin de permettre l'accessibilité du site et son ouverture à tous les publics.

## La ruralité

Création d'une commission ruralité en 2013 qui a travaillé en 2016 sur :

- Aide économique à la boulangerie FALIGAND de Corquilleroy (10 000 €).
- Aide économique à l'épicerie VIVAL de Chevillon-sur-Huillard (9 000 €).
- Aide économique à la boulangerie Marnier de Chevillon-sur-Huillard (10 000 €).



# La politique de la ville, les affaires sociales et la sécurité

**Le Contrat de ville** est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers éligibles à la politique de la ville (QPV) : la Chaussée, le bourg-Chauteemps, le Plateau (Kennedy), Vésines. Le contrat de ville qui a pris la suite du CUCS, a été validé en septembre 2015. En 2016, ce dispositif a permis de financer 59 projets pour un montant d'opérations de 1 886 141 € au moyen d'une subvention de l'Etat (ACSE) de 305 269 € et d'une subvention de l'AME de 135 950 €. De plus, l'AME a attribué des subventions à hauteur de 43 622 € à 3 associations au titre du droit commun.

**Le Contrat local de Santé du Montargois en Gatinais** (CLS) signé en novembre 2015, poursuit son processus de développement, par la mise en place de groupes de travail.

**En matière de sécurité et de prévention**, la Communauté d'agglomération préside le **conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance** (CISPD). Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS), l'AME organise sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux. En décembre 2016, l'AME a approuvé la prorogation de 2 ans du COPS.

**La police intercommunale de l'AME** intervient, dans le cadre d'une mutualisation, sur 10 communes rurales (13 000 habitants) : Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory (160 km<sup>2</sup>). Elle est installée à Cepoy. Elle compte 5 agents. Une convention de coordination entre l'AME et l'Etat définit les missions de chacun. Elle recueille des mains courantes (990 en 2016 contre 940 en 2015). Elle assure l'opération Opérations Tranquillité Vacances (OTV) représentant 433 demandes en 2016 contre 413 en 2015 ; le service a procédé à la verbalisation de 442 automobilistes contre 330 en 2015. Le service a travaillé à l'extension de la police intercommunale à 6 autres communes à compter du 1er janvier 2016.



**Le Service Opérationnel de Prévention et de Citoyenneté** développe une politique de prévention contre tous comportements déviants dans les quartiers de la politique de la ville (QPV). Il est composé de 3 agents administratifs et de 15 emplois aidés et le service travaille par le moyen d'un très fort partenariat et grâce à une formation renforcée : 12 agents ont reçu 2 082 h de formation. L'année 2016 a été marquée par :

- l'action des agents de tranquillité publique sur les QPV: ils sont ainsi intervenus dans 56 conflits de voisinage,
  - la mise en œuvre de « mesures de responsabilisation » concernant 20 cas pour 231 H et des « mesures de Justice ».
- En 2016 en lien avec la PJJ (Protection-Judiciaire de la Jeunesse) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : 10 personnes pour 1081 H utilisées essentiellement pour l'opération un Eté de proximité,
- la mission de 4 médiateurs transport sur des contrats « Emploi Avenir », sur le réseau AMELYS,
  - l'accompagnement sur un projet d'insertion individuel pour 11 personnes et l'expérimentation « d'ateliers d'Education et de Citoyenneté »,
  - l'organisation de l'opération « Un été de proximité » déclinant des animations durant tous les jours de l'été de 17 h à 22 h : 12369 entrées en 2016 contre 9650 en 2015,
  - de nombreuses interventions sur des manifestations (Eté de proximité, la fête des voisins, sur les routes de l'insertion... ),
  - la coordination et l'animation de 2 groupes des cellules de veille éducative. (Montargis/Amilly et Chalette-sur-Loing/Villemandeur) qui se réunissent 3 fois par an.



**Les aires d'accueil des gens du voyage** de Villemandeur (2007) et d'Amilly (2008) comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires est déléguée à la société VAGO. L'AME y mène une activité de suivi notamment en matière de scolarisation des enfants. L'AME a par ailleurs mené les études préalables à la localisation d'une 3ème aire d'accueil.

**En matière sociale**, l'AME intervient en direction de divers publics notamment les personnes âgées par l'octroi d'une subvention de 45 000 € à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) et les amis des 4 saisons pour 29 000 €. L'AME participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM'BOUGE) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique (11 000 € en 2016). L'AME poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose (subvention de 2 600 €) et subventionne l'Association Montargoise d'Animation (AMA) à hauteur de 41 700 € et les associations Château de sable (2 000 €), Mille Sourires (3 000 €), Artistes De Nos Vies (700 €).

# Le quartier intercommunal du Plateau Kennedy

Dans le domaine de la politique d'aménagement de l'espace menée sur le quartier intercommunal du Plateau/Kennedy par l'AME, en partenariat avec l'Etat (ANRU), les bailleurs sociaux, le Conseil régional et le Conseil départemental, le projet urbain de rénovation du Plateau-Kennedy rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M €, a vu sa quasi terminaison en 2014 et 2015 de sa phase opérationnelle. Au 31/12/2016, 100% des démolitions (387 logements), des réhabilitations (87 logements), des résidentialisations et de la reconstitution de l'offre locative sociale (274 logements) ont été réalisées. La centralité de quartier créée s'organise autour de l'Espace Multi-services de l'AME qui s'ouvre sur la place Kennedy. La quasi-totalité des travaux de requalification et de création d'espaces publics et privés est achevée. L'ensemble de ces chantiers a déjà permis de proposer 42 000 h de travail en insertion.

Une convention de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) réunit les acteurs autour de préoccupations quotidiennes récurrentes.

Enfin, les études relatives à la création d'un pôle multimodal d'un équipement sportif et d'un plan de sauvegarde pour les trois copropriétés dégradés se poursuivent.

En terme d'animation, le moment fort reste la fête du Plateau très attendue par les habitants du quartier.

L'Espace Multiservices de l'AME (EMA) s'ouvre sur la place Kennedy et accueille du public depuis juillet 2014. L'AME avait un enjeu de développement de l'Espace Multi-services. Cet objectif est atteint en 2016 avec un doublement de la fréquentation en moyenne 100 usagers/jour. Outre l'accueil des publics dans les structures permanentes en son sein (le centre de planification, le point d'information médiation multi-services, le centre social et la halte garderie de l'AMA et la PMI), l'Espace Multi-services a accueilli tout au long de l'année des associations et des services publics (Université du temps libre, CIDFF, Formalis, Maison du Département, Instituts de formation, Association Femmes Solidaires...) désirant développer dans l'Agglomération des actions au bénéfice des habitants.

L'AME soutient l'accès aux services publics et aux droits sociaux.

Avec 5 700 usagers accompagnés et 25 000 motifs d'accueil traités, le PIMMS favorise quotidiennement l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux, comme en témoigne sa labélisation « Maison de Services Au Public » obtenue en octobre 2016.





# Développement durable et environnement



L'AME a adopté en 2013, à l'unanimité, son Agenda 21 et en collaboration avec le Pays Gâtinais, son Plan Climat Energie Territorial (PCET), documents qui constituent la base de sa politique de développement durable.

En 2016, les déclinaisons suivantes de ces plans se sont mises en place :

- Formation de 5 groupements d'entreprises dans le cadre du dispositif opérationnel de rénovation des maisons individuelles (DORÉMI).
- Réalisation de la première tranche de l'écoquartier des Rives du Solin à Chalette-sur-Loing. Inauguration des 34 premiers logements livrés en mai 2016 et adoption de la charte nationale des écoquartiers en Conseil communautaire en juin 2016.
- Espace Info Energie: + 12 % de contacts.
- Rénovation de l'éclairage public : groupement de commandes pour 9 communes de l'AME.
- Inauguration de la chaufferie bois de Montcresson.
- Création d'un guide responsable des producteurs locaux et d'une signalétique commune aux producteurs.



# La Culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt

## MUSÉE GIRODET



L'année 2016 a été principalement marquée par l'inondation du 31 mai 2016 qui a eu pour conséquences : l'ouverture retardée du Musée, l'arrêt du chantier, la dépose et la reconstruction, le sauvetage, la stabilisation et la restauration des collections inondées.

En termes d'activités :

- Des œuvres majeures des collections et du parcours muséographique ont été restaurées avec l'aide de subventions du Fonds Régional de Restauration mais aussi grâce au mécénat engagé par le Lions Club Montargis Gâtinais.

- Accord cadre signé avec l'Etat pour l'aide à la restauration des collections dont le montant s'élève à 800 000 €.

- Le P'tit musée Girodet a présenté les expositions de sculptures d'édition en bronze ainsi que les ateliers de pratiques artistiques. Présentation d'une sélection de près de 80 photos d'archives et documentaires retraçant les étapes de sauvetage des collections.

- Second volet de l'activité du musée hors les murs, la présence originale et continue du musée s'est déclinée par des participations à diverses manifestations : forum de l'orientation, salon du livre, bourse touristique de Sully-sur-Loire, fête d'un jour, les journées du Patrimoine, une conférence à l'office du tourisme sur une œuvre du musée.

- En partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts de Paris, l'exposition Maestria, sur les plus beaux dessins de la collection du Musée, s'est tenue du 20 avril au 4 mai dans l'espace Comtesse de Caen de l'académie à Paris pour célébrer les 200 ans de la promotion de Girodet au rang d'académicien. En 2016, la société des amis du musée Girodet a fait don à l'AME pour l'enrichissement des collections, d'un portrait d'enfant de Fortuné DUFAU.

- La recette des opérations de mécénat pour 2016 s'élève à 110 214 €.



Audrey AZOULAY - Ministre de la Culture et de la Communication

## MAISON DE LA FORÊT



La Maison de la Forêt sise à Paucourt, au cœur de la forêt domaniale de Montargis, constitue à la fois un espace d'exposition, de médiation et un laboratoire vivant et dynamique, orienté sur la faune et la flore de la forêt. Cet espace a accueilli environ 7 300 visiteurs, dont 2800 en individuels et 4 500 en groupes.

En 2016, la Maison de la Forêt fêtait ses dix ans ; de nombreuses activités (animations, expositions, projection de films) ont été développées à cette occasion.

Plus de 400 personnes ont suivi un sentier en forêt ;

95 animations grand public et 160 animations à destination de groupes.

Deux stagiaires et une vacataire ont été accueillis au sein de cette structure.

La Maison de la Forêt participe à de nombreuses manifestations extérieures : journées du Développement Durable à Montargis, journées du patrimoine, fête de la science, les olympiades des sciences,...

Elle développe un partenariat croissant avec les professionnels de la forêt, l'arboretum des Barres, le musée de l'apiculture de Château-Renard et la maison de la nature et de l'eau de Chalette-sur-Loing. La Maison de la Forêt est labellisée par le ministère de l'Ecologie au titre de ses actions « biodiversité ». [www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet](http://www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet).

La brigade verte poursuit son activité de sensibilisation et d'information des promeneurs de la forêt de Montargis sur le respect de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens.



# La Culture : Médiathèque, Agorame et Événements culturels



La direction des affaires culturelles de l'AME a pour objectif de renforcer la cohésion, la cohérence d'action, la mutualisation et la transversalité entre les services musée, maison de la forêt, programmation, régie et médiathèque. Cette nouvelle direction a écrit le projet culturel de l'AME à partir de 6 orientations stratégiques dont le suivi rapproché des travaux de réhabilitation du musée Girodet, une reformulation du poste de chargé des publics, la mise en œuvre d'actions croisées entre les pôles spectacle vivant et lecture publique. En 2016 la Direction des affaires culturelles a mis en place un dossier normalisé de demande de subvention ; l'entrée en vigueur du projet; culturel ; concertation autour du règlement de l'AGORAME.

## MÉDIATHÈQUE D'AGGLOMÉRATION

La médiathèque d'agglomération développe des espaces importants (4 000 m<sup>2</sup>) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds. Depuis 2013, la médiathèque de l'AME accueille dans ses locaux le service des archives municipales de la ville de Montargis.

En 2016, la médiathèque a permis sur 245 jours d'ouverture (en raison des inondations, la Médiathèque a été fermée 10 jours ouvrés) de mettre à disposition du public (4 286 usagers) des ouvrages et documents papiers et les moyens audiovisuels utilisés aujourd'hui soit 206 000 documents prêtés ; 172 abonnements à des périodiques ; 99 000 documents empruntables ; 393 animations ; 9140 participants.

Cette politique de lecture publique menée par l'AME se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé AGORAME ([www.agorame.fr](http://www.agorame.fr)). Ce réseau permet de structurer pour toutes les communes de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Concrètement, il est très aisé d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte dans tous les sites du réseau.



## ÉVÉNEMENTS CULTURELS, RÉGIE DES SPECTACLES ET PROGRAMMATION



Le festival « Plein les Mirettes » (ex « Jeune et Public ») a proposé une offre de 11 spectacles tous publics sur 30 représentations dont 25 scolaires.

La saison culturelle, ce qu'il faut retenir : 38 spectacles en 84 représentations, 16 646 spectateurs dont 5 427 en journée, 133 000 € HT de recettes de billetterie, 69 jours d'occupation des locaux par des associations locales.

Le service poursuit ses partenariats pour soutenir les initiatives et opérateurs locaux : festival MUSIKAIR, Festival Montargis coince la bulle, coproduction avec les jardins d'agrément et la ville d'Amilly, Chalette-sur-Loing, le concert de poche et le Hot club du Gâtinais. De nouveaux partenariats ont été initiés avec le Lycée en forêt et l'école de musique d'Amilly. L'ensemble de ces collaborations participe au rayonnement de l'AME et au développement des publics.

L'AME continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs. Il s'agit principalement pour le théâtre le Masque d'or (16 000 €), pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (15 000 €), de l'APSAM pour l'orchestre à l'école (14 000 €), pour le Salon de la bande dessinée « Montargis coince la bulle » (16 000 €) et 3 000 € pour l'AG-ART d'Amilly. Au total, l'AME a alloué une somme de 83 630 € pour les associations à vocation culturelle.

# Le Sport

La politique sportive de la Communauté se développe autour principalement de trois équipements importants :

- **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et des associations (entraînements, compétitions) et aussi à l'accueil de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.
- **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes sur piste.
- **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs, de cheminements et d'espaces de loisirs.

Les activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir : AME Basket 16 000 €, AM.HandA éducation 18 000 €, ACCLAME 5 000 € (cyclisme). L'association CESAME (escrime) a été subventionnée à hauteur de 11 000 €. S'y ajoutent 5 000 € pour les échecs dans l'AME et 6 000 € pour DREAM (rugby) et 4000 € pour ASAM (aviron à l'école).

La politique sportive communautaire est dotée d'un volet supplémentaire d'aide à la performance : 8 000 € pour le Guidon Châlettois pour son équipe évoluant en Division Nationale, 8 000 € à la section gymnastique du Cercle Pasteur évoluant dans le TOP 14 et 1500 € pour USM BOXE (Christian N'BILLI).

En 2016, l'AME a notamment apporté un soutien financier de 30 000 € pour la patinoire hivernale de Montargis, s'y ajoutent les subventions pour les associations scolaires des lycées et collèges pour 4 000 €.

L'AME participe à de nombreuses animations sportives sur ses équipements :

- des manifestations sur le plan d'eau de Cepoy : nage en eau libre, triathlon, régates,...
- de très nombreuses manifestations sportives, culturelles ou associatives au complexe sportif Château blanc comme le forum de l'emploi, le repas des personnes âgées de Chalette-sur-Loing,...
- au vélodrome de la Forêt : le festival MUSIKAIR, trophée des champions de la piste, grande nocturne de la piste.



Championnats de France  
Natation eau libre  
du 26 au 29 mai 2016

# Voirie et bâtiments

L'AME développe au sein de la direction des Infrastructures, une importante activité d'entretien et de créations d'infrastructures et d'équipements communautaires et de gestion de l'eau et de l'assainissement.

## Les principales réalisations de l'année 2016 en matière de voirie et d'espaces publics sont les suivantes :

- En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'AME compte 61,5 kms de voies communautaires, 53 kms d'accotements communautaires et un parking communautaire à la gare SNCF.
- En matière de travaux de voiries : Véloroute le long des canaux du Loing et de Briare, 2ème tranche entre Bûges et la rue Mandela à Chalette-sur-Loing.
- Entrée Nord de l'AME : Libération des emprises pour la construction d'un restaurant Mc Donald ; aménagement de passages piétons sécurisés, route de Saint-Firmin (Amilly) ; aménagement de la rue Gustave Nourry (Chalette-sur-Loing) ; aménagement du carrefour des Bénédiclines et de la rue Emile Decourt en lien avec la Ville de Montargis, mise en accessibilité de 4 arrêts de bus à Villemandeur, mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre du SDA-Ad'AP 2016 (schéma directeur d'accessibilité des transports urbains).
- Etude pour la reprise du jalonnement directionnel de l'AME.
- Sur les ouvrages d'art : travaux de reprise sous face tablier du pont sur le canal à Amilly et réalisation d'un diagnostic des ouvrages d'art de l'Agglomération (35 ouvrages d'arts ont été contrôlés).

**Le canal du Loing à vélo La Scandibérique®**

La partie française de l'axe cyclable « Scandibérique » est composée de 100 km de pistes cyclables et de 100 km de routes nationales. Elle offre une alternative au transport individuel, sécurisée, agréable et respectueuse de l'environnement. Le projet de véloroute permet de relier les deux rives du canal du Loing, de la Chalette-sur-Loing à Amilly, en passant par Montargis. Le projet est financé par la Région Centre-Val de Loire, le Département de Loiret et la Ville de Chalette-sur-Loing. Le projet est en cours de réalisation et sera achevé en 2017.

- 1 Site des trois canaux**  
Le site des trois canaux est un site patrimonial de grande valeur. Il est situé au cœur de la ville de Chalette-sur-Loing. Le site est composé de trois canaux : le canal de la Chalette, le canal de la Chalette et le canal de la Chalette. Le site est classé monument historique et est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques. Le site est en cours de restauration et sera achevé en 2017.
- 2 Étangs de l'AME (Agglomération Montargoise Et rives du loing)**  
Les étangs de l'AME sont des étangs de grande valeur patrimoniale. Ils sont situés le long du canal du Loing et de la Briare. Les étangs sont en cours de restauration et seront achevés en 2017.
- 3 Eglise Sainte Olga**  
L'église Sainte Olga est une église de grande valeur patrimoniale. Elle est située à Chalette-sur-Loing. L'église est en cours de restauration et sera achevée en 2017.

## En matière de bâtiments, les actions menées en 2016 ont été les suivantes :

- Pour la réhabilitation et l'extension du musée Girodet : prolongation des travaux suite aux inondations de mai 2016.
- Dans le centre commercial de la Chaussée : aménagement du local du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et du centre communal d'action sociale (CCAS).
- Participation aux commissions de sécurité : 60 visites et études de 37 dossiers contre 78 visites et 48 dossiers en 2015.
- Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), des travaux ont été réalisés à la maison de la Forêt et à l'Espace Multi-services de l'AME.
- Etude pour la rénovation des vannages de l'usine de Bûges et pour la déconstruction de 8 hangars au parc de Chaumont à Corquilleroy.

## La nouvelle compétence au 1er janvier 2016 « cimetière intercommunal et crématorium » a entraîné le transfert de deux agents au service Infrastructures.

# SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics

## Les systèmes d'informations

L'AME dispose de 292 postes informatiques répartis sur 24 sites dont 120 pour le réseau des médiathèques.

Pour 2016, les principaux projets menés concernent :

- Maintenance du parc et assistance aux utilisateurs.
- Remise en service de la salle informatique suite aux inondations et remplacement de serveurs de stockage.
- Augmentation de la sécurité de données en externalisant des sauvegardes.
- Changement de l'équipement informatique de l'Espace public numérique de la Médiathèque.
- Informatisation du second bureau de la Police intercommunale à Vimory.
- L'important travail de maintenance de formation et d'assistance aux utilisateurs.



## Marchés publics

Les missions du service sont l'optimisation des procédures d'achat, le pré contentieux et le contentieux, le conseil et la veille réglementaire. En 2016, le service a développé la gestion des ventes de biens réformés de la collectivité. Le service est également en charge des contrats de délégation de services publics (DSP).

En 2016, l'AME a attribué 61 marchés contre 53 en 2015, 86 en 2014, 82 en 2013 dont les marchés relatifs au crématorium, à la télétransmission des pièces de marchés et DSP.

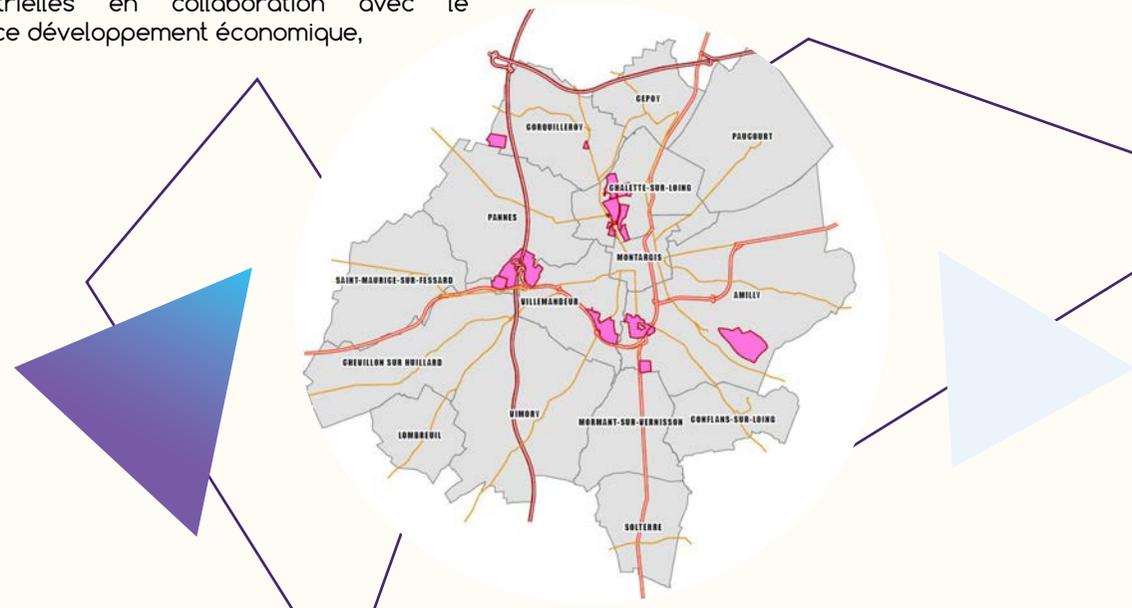
Le Système d'Information Géographique (SIG) communautaire a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des bases de données (BD) à partir de référentiels communautaires (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...) pour les 15 communes de l'agglomération.

Il est un auxiliaire indispensable pour les services de l'AME dans l'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données. Le SIG constitue un très bon exemple de mutualisation de services au profit des communes membres car l'AME a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.

L'année 2016 a vu :

- La réalisation d'un atlas des zones d'activités économiques et des friches industrielles en collaboration avec le service développement économique,

- La mise en place d'une base de données sur le territoire du SCOT : PLU, BD topo IGN,
- De manière récurrente, la mise à jour perpétuelle des bases de données : BD Cadastre/BD adresses/BD équipements/BD environnement/BD routes, éclairage public et SCOT et un travail d'amélioration de la qualité des relevés topographiques sur le réseau d'assainissement,
- L'assistance aux services communautaires et communaux dans leurs démarches d'analyses spatiales, de créations de données et de documents cartographiques,
- La création d'une méthode d'analyse du foncier disponible sur les communes de l'AME, en collaboration avec le PADD et le SCOT,
- La mise à jour des plans de zonage du PLUi au fil de l'évolution des documents d'urbanisme,
- Sur le portail cartographique, le nombre de visites annuelles atteint 21 706 visiteurs.



# La collecte et le traitement des ordures ménagères

Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté est membre du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères). Ce service est financé notamment par une contribution du budget communautaire de l'AME qui s'est élevée en 2016 à 1 826 676 € dont 110 795 € suite aux inondations.

Il existe deux types de collecte : la collecte traditionnelle effectuée en porte à porte ou par l'intermédiaire de points de regroupement (bacs) en zone rurale et dont la destination est l'incinération dans le four d'Amilly et la collecte dite sélective pour valorisation des matières effectuée par le biais de points d'apport volontaire (colonnes), en porte à porte ou encore par apport volontaire dans l'une des 3 déchetteries dont le centre de recyclage de Corquilleroy. Le service de la collecte est assuré par 97 agents dont 14 en contrats aidés (95 en 2015, 93 en 2014, 89 agents en 2013 et 83 en 2012).

En 2016, la collecte tous déchets confondus s'est établie à 55 006 tonnes contre 52 566 tonnes en 2015, 59 854 tonnes en 2014, 56 383 tonnes en 2013, 54 908 tonnes en 2012 et 56 990 tonnes en 2011.

La collecte des déchets ménagers collectés s'est élevée à 19 613 tonnes contre 19 758 tonnes en 2015 et les déchets verts voient leur tonnage fortement progresser à 11 318 tonnes contre 11 185 tonnes en 2015 (13 260 tonnes en 2014, 10 582 tonnes en 2013, 8 145 tonnes en 2012 et 9 427 tonnes en 2011).

Le taux de valorisation « matières » atteint désormais 97,50 % contre 94,22 % en 2015 et 85 % en 2014, 48 % en 2013, 34,7 % en 2012 et en 2011 du fait de la mise en service du système de récupération de chaleur sur le four d'incinération d'Amilly ; ainsi la vente de chaleur a pu débuter en janvier 2015. Le taux de refus atteint 10,49 % contre 11,37 % en 2014.

Le SMIRTOM compte deux déchèteries (AMILLY et DORDIVES) et un centre de recyclage à CORQUILLEROY qui est le plus important et qui comprend une plateforme de compostage des déchets verts, des hangars de stockage, un quai de transfert des emballages (12 029 tonnes). Le tonnage total accueilli sur les trois déchèteries est de 17 618 tonnes (15 684 tonnes en 2015, 16 173 tonnes en 2014).

Le coût budgétaire en 2016 est de 202,17 €/t (217,81 €/t en 2015) soit un coût fiscal net par habitant de 103,51 €/h en 2016 (110,05 €/h en 2015).

A noter que le SMIRTOM a désormais la compétence pour lever la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

**DU NOUVEAU !**  
**SITE WEB DU SMIRTOM**  
**MISE EN LIGNE LE 01 AVRIL 2016**

**Triez vos déchets ?!**  
Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?  
Rendez-vous sur :  
[www.smirtom.fr](http://www.smirtom.fr)

SMIRTOM DE MONTARGIS - 20, rue de Chaumont 45120 Corquilleroy - 02 38 87 37 38 - info-tri@smirtom.fr - www.smirtom.fr

# L'eau potable



La Communauté d'agglomération est compétente en matière de production, traitement, transport, stockage et distribution de l'eau potable. Elle exerce cette compétence pour 5 de ses communes membres par voie de délégation de service public confiée à Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, prenait effet la fusion des 5 contrats d'affermage des communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur concernant la distribution de l'eau avec le contrat de l'AME portant sur la production, le stockage et le transfert de l'eau.

L'AME exerce la compétence « eau potable » pour les 10 autres communes par le biais d'une substitution représentation au sein des syndicats intercommunaux d'eau potable.

Le préfet a pris en 2014 deux arrêtés préfectoraux déclarant d'utilité publique les champs captants de l'Aulnoy (Pannes) et de la Chise (Amilly) pour 40 ans.

En 2015, l'AME a procédé à l'audit des contrats eau potable et assainissement en vue de disposer de données de bilan pour la suite à donner à la fin de la concession.

En 2016, la Communauté d'agglomération dispose d'un réseau unifié de 423 kms et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m<sup>3</sup>. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3).

En 2016, le service compte 21 621 clients (21 102 en 2015, 20 453 en 2014 et 21 335 clients en 2013) se composant de particuliers, d'industriels et d'administrations.

Le volume total facturé en 2016 est de 2 732 003 m<sup>3</sup> (2 851 380 m<sup>3</sup> en 2015, 2 804 345 m<sup>3</sup> en 2014 et 2 737 076 m<sup>3</sup> en 2013).

En 2016 l'AME a réalisé le renouvellement de 1,33 km de canalisation d'eau potable, la réhabilitation de 182 branchements plomb, ainsi que la réhabilitation du forage F1 de la Chise à AMILLY.

## PRIX DE L'EAU EN 2016 POUR 120 M3 CONSOMMÉS (EN EUROS TTC)

|  | Amilly   | Chalette | Montargis | Pannes   | Villemandeur |
|--|----------|----------|-----------|----------|--------------|
| Montant de la facture 120 m <sup>3</sup> | 300,65 € | 300,65 € | 300,65 €  | 300,65 € | 300,65 €     |
| Prix du m <sup>3</sup>                   | 2,50 €   | 2,50 €   | 2,50 €    | 2,50 €   | 2,50 €       |
| Variation 2015/2016                      | +0,67 %  | +0,67 %  | +0,67 %   | +0,67 %  | +0,67 %      |



# L'assainissement

La Communauté d'agglomération, compétente en matière d'assainissement collectif et non collectif, a une délégation de service public avec la Lyonnaise des Eaux portant sur la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif pour une durée de 10 ans et 5 mois jusqu'en 2017. Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'utilisateur la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe. Ce contrat concerne 15 communes de l'Agglomération. Pour exercer sa compétence « eau usée », l'AME dispose d'un budget annexe financé par les redevances perçues auprès des usagers.

En 2016, la Communauté d'agglomération dispose ainsi d'un réseau de 388,28 kms, de 11 860 regards de visite, de 147 postes de relevage et de 8 stations d'épuration dont les 3 principales sont situées à Chalette-sur-Loing, à Amilly et à Vimory.

Le volume traité dans ces stations d'épuration en 2016 s'élève à 3 878 792 m<sup>3</sup> contre 3 402 487 m<sup>3</sup> en 2015 (3 809 269 m<sup>3</sup> en 2014 et 4 090 481 m<sup>3</sup> en 2013). Dans le cadre du service, 2 866 626 m<sup>3</sup> ont été facturés contre 2 291 485 m<sup>3</sup> facturés en 2015 (2 768 473 m<sup>3</sup> en 2014 et 2 758 893 m<sup>3</sup> en 2013). Le nombre d'usagers s'élève à 23 637 en 2016 contre 23 341 usagers en 2015 ; (23 344 en 2014 et 22 910 en 2013).

Les tarifs pratiqués en 2016 par SUEZ Eaux France et la Communauté d'agglomération et auxquels vient également s'ajouter une TVA au

taux de 5,5 %, sont les suivants : le prix (hormis Chevillon-sur-Huillard, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre) de l'assainissement en 2016 pour 120 m<sup>3</sup> d'eau consommés est de 233,40 € (285 € en 2015, 302,37 € en 2014 et 308,78 € TTC en 2013).

S'agissant de l'assainissement non collectif : en 2016 le nombre d'installations recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) est de 1797 contre 1300 en 2015.

Par ailleurs, l'AME assure la compétence « eau pluviale » pour les 15 communes, notamment par le biais de travaux réalisés au moyen de groupement de commandes.

Les principaux travaux réalisés en matière d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et de l'eau potable sont les suivants :

- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées : sur les communes de Chalette-sur-Loing (poste de relèvement Ferdinand Buisson), Corquilleroy (rue Prudent Harry), Pannes (rue de la Belle au Lait), Paucourt (rue du Stade) et Villemandeur (rue de la Pontonnerie).
- Aménagement de la zone des Près Blonds à Chalette-sur-Loing.
- Création d'un réseau d'eaux pluviales à Montargis.
- Travaux de redimensionnement du réseau d'eaux pluviales de la rue de la petite Ronce à Pannes.



# Les transports urbains

La Communauté d'agglomération compétente en matière de transport urbains a confié par convention de délégation de service public à la société Keolis, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 15 communes de l'Agglomération Montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'AME conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2013. La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 33 bus, contre 34 en 2015. L'âge moyen du parc est de 10,84 ans.

Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service de transports à la demande (TAD), le service de transport pour personnes à mobilité réduite « Moov'Amelys » créé en décembre 2009 et la navette de centralité Coralys créée en décembre 2010.

Le service est assuré, fin 2016, par un effectif de 56 ETP (équivalent temps plein) ce qui représente un coût de 2 347 455 € (2 262 110 € en 2015).

Le réseau AMELYS sur l'agglomération comprend 501 points d'arrêt.

Les usagers ont effectué 2 205 605 voyages soit +0,25% (2 200 113 en 2015 ; 2 173 013 en 2014, 2,166 millions comme en 2012 et 2013).

Les charges d'exploitation sont en hausse de 4 % : 4 092 286 € contre 3 929 860 € en 2015, 3 876 246 € en 2014, 3 729 289 € en 2013. On enregistre également une augmentation des produits d'exploitation qui atteignent 4 275 833 € contre 4 182 230 € en 2015 soit + 2,23 %. Les recettes commerciales pour la deuxième année accuse une baisse de 2,83% : 928 301 € pour 955 300 € en 2015. La progression des recettes commerciales liées aux titres de transport s'établit à 798 342 €, soit + 4,40 %.

Le service est financé en petite partie par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que principalement par une contribution du budget communautaire qui, en 2016 s'est élevée à 3 347 532 € contre 3 226 930 € en 2015 (3 080 076 € en 2014, 3 181 822 € en 2013, 2,888 M € en 2012 et 2,825 M € en 2011).

Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic.

Le service Moov'Amelys (transport à la demande dédié aux personnes à mobilité réduite) fonctionne dorénavant du lundi au samedi (5h50 à 19h30) .

La mise en accessibilité des points d'arrêts se poursuit avec l'approbation par le Conseil communautaire en septembre 2015 d'un nouveau schéma directeur d'accessibilité des transports urbains. Sur 302 points d'arrêts situés sur les lignes régulières (hors lignes scolaires), 104 sont accessibles.



# L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Personnes Handicapées de l'AME a été créée le 29 octobre 2007, en application de la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005. Elle réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants des personnes handicapées ou à mobilité réduite, les institutions concernées. Elle a pour mission d'encadrer la mise en œuvre des obligations réglementaires dans les matières suivantes :

**Voirie :** En 2016, les travaux de voirie réalisés par l'AME ont été : Sécurisation de passages piétons, route de Saint Firmin à Amilly ; Accessibilité des cheminements piétons de la rue Gustave Nourry à Chalette-sur-Loing ; Réaménagement des trottoirs rue des Alouettes et des Grillons à Cepoy ; Réaménagement des trottoirs rue Achille Fouquin à Corquilleroy ; Aménagement des trottoirs de la rue de la Mère Dieu à Amilly ; Aménagement des trottoirs et voirie rue Emile Decourt à Montargis.

**Accessibilité des ERP (établissements recevant du public) de l'AME :** Le Conseil communautaire de l'AME du 17/09/2015 a approuvé son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des ERP de l'AME. Il s'agit de l'outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire des travaux à réaliser sur 2 périodes de 3 ans à compter de la validation de l'Ad'AP pour un montant total de 317 580 € TTC. L'Ad'AP a été validé par le Préfet du Loiret en janvier 2016 et doit faire l'objet d'un suivi de mise en œuvre. En 2016, la programmation prévoyait des travaux d'accessibilité au sein de la médiathèque, de l'hôtel communautaire, de la Maison de la Forêt et de l'EMA (espace multiservices de l'AME). Sur ces 4 bâtiments, 2 dont la médiathèque et l'hôtel communautaire, ont subi les inondations de la crue du 31 mai 2016. Les travaux entrepris sur ces deux sites sinistrés n'ont pas été terminés. Cependant, l'AME s'est engagée auprès du Préfet à continuer ces prestations sur 2017. En ce qui concerne les 2 autres sites, ceux-ci ont été mis en conformité et les travaux préconisés dans le diagnostic accessibilité de l'EMA et de la Maison de la Forêt ont été entièrement réalisés.

**Suivi de la mise en accessibilité des transports urbains de l'AME :** Conformément à l'ordonnance du 26/09/2014, le Conseil communautaire de l'AME du 17/09/2015 a approuvé son nouveau schéma d'accessibilité des transports urbains. Ce schéma organise la programmation des dépenses sur trois exercices pour achever la mise en accessibilité des transports urbains de l'Agglomération Montargoise. Il préconise la mise en accessibilité de 28 arrêts prioritaires selon les critères réglementaires sur les 4 communes desservies par les lignes régulières. Il propose également la mise en accessibilité d'un point d'arrêt minimum par communes pour les communes non desservies par les lignes régulières, soit 11 points d'arrêt supplémentaires. 39 points d'arrêt prioritaires seront donc à aménager sur 3 ans pour un investissement de 156 000 € TTC par an.

100 % du parc de bus standards affectés à l'exploitation du réseau régulier est accessible aux personnes à mobilité réduite (33 véhicules + 5 autocars mis à disposition par les transports Darbier).

**Service Moov'Amelys :** 60 personnes utilisent régulièrement ce service de transport spécifique réservé aux utilisateurs de fauteuil roulant (chiffre identique à 2015).

**Labellisation HANDEO :** Le réseau de transport urbains de l'Agglomération Montargoise dénommé Amelys est labellisé Transport & handicap. Cette labellisation est délivrée par l'organisme Handeo. Dans ce cadre, des fiches réflexes ont été créées pour mieux accueillir les personnes en situation de handicap à bord des bus et faciliter l'accès de tous au réseau Amelys.

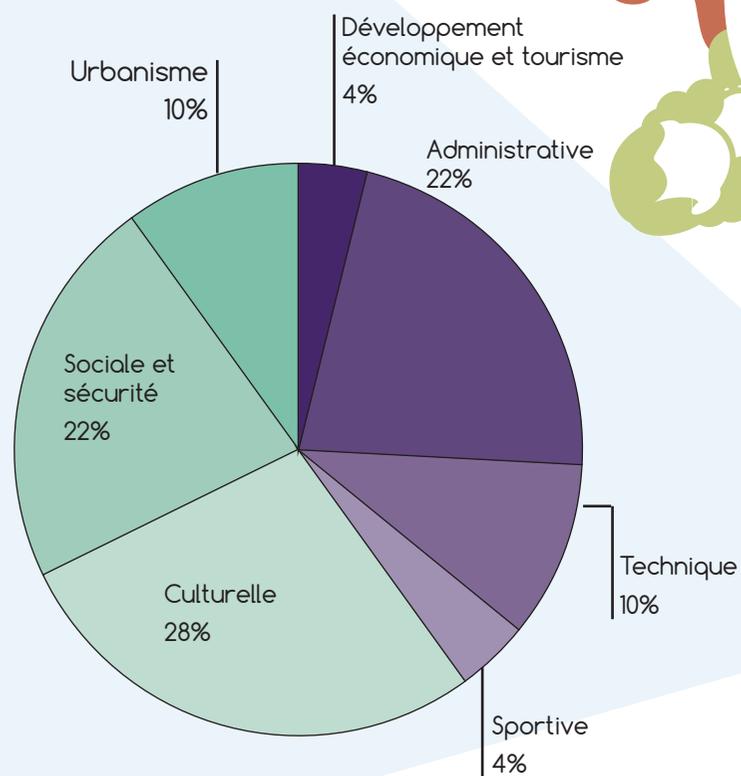
**Système SAEIV :** Un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) a été mis en place à bord des bus (informations sonores et visuelles). Le réseau Amelys est actuellement équipé de 12 bornes d'information voyageurs en temps réel. L'information sonore et visuelle est embarquée à bord des bus pour indiquer le prochain arrêt desservi, l'heure de desserte, la destination de la ligne et les éventuelles perturbations.

**Culture et handicap :** La médiathèque de l'AME travaille à l'obtention du label Culture et Handicap qui nécessite l'obligation de rendre le service accessible à tous les types de handicap. Un poste de chargée de mission pour l'accès des publics dits « empêchés » aux activités culturelles de l'AME a été créé le 1er avril 2015.



# Les moyens humains

## RÉPARTITION DES POSTES POURVUS PAR FILIÈRE



Au 31/12/2016, la Communauté compte dans son effectif 116 postes pourvus y compris les emplois non permanents et les emplois aidés.

En matière de gestion des effectifs et des carrières, l'AME a procédé à 14 recrutements et dans le même temps a constaté le départ de 12 agents; elle a aussi prononcé 35 avancements d'échelon et 4 avancements de grade.

Le coût du personnel dans le budget 2016 de la Communauté d'agglomération a représenté 5 864 252 € (5 699 709 € en 2015 et 5 388 107 € en 2014) ce qui correspond à 18,22 % des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2016, le personnel a bénéficié de 721 jours de formation (790 en 2015) dispensés à 98 agents, pour un coût global de 61 498 €.

Les effectifs les plus importants sont dédiés au secteur de la culture (33 agents), de l'administratif (25 agents), du social/sécurité (26 agents) et de l'infrastructure (12).

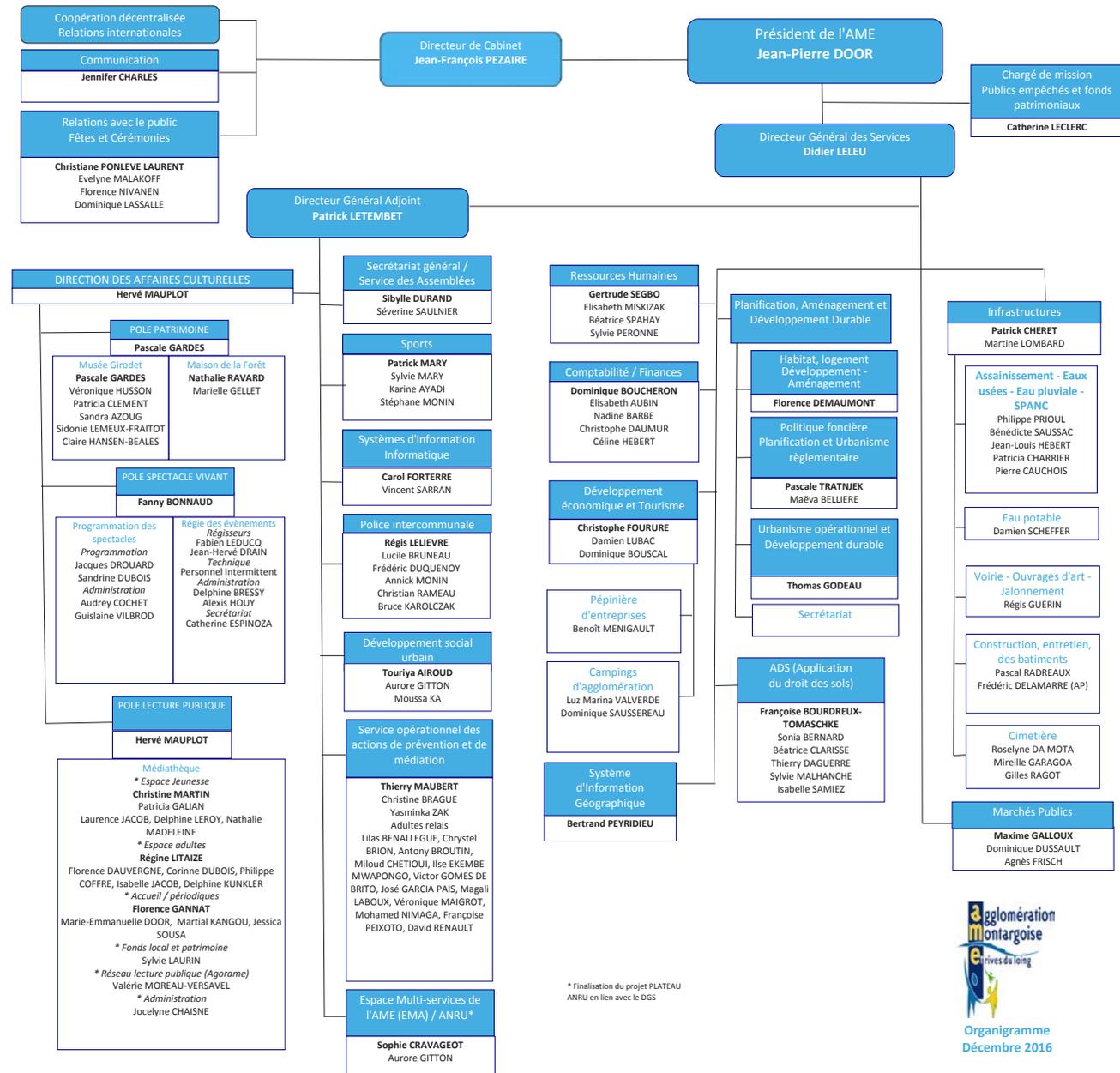
Le Comité Technique (CT) s'est réuni 4 fois en 2015 et le CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions au Travail) à 3 reprises.

L'AME a versé en 2016 une subvention de 44 104 € au Comité des Œuvres Sociales (COS) et les dépenses (part patronale) afférentes aux tickets restaurant se montent à 94 337 €. Six agents ont été bénéficiaires de la médaille du travail.

L'AME a commencé à travailler en 2016 sur la Charte Egalité Femme/Homme et sur la mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire qui tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

# L'organisation des services

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté :



# Les comptes administratifs 2016 :

## Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME

En consolidation, les budgets de l'AME (budget principal et budgets annexes) totalisent 76,8 M €.

L'excédent de ces budgets consolidés s'élève à 4,257 M €.

### L'investissement :

Les dépenses totales d'investissement du budget principal de l'AME sont en baisse en 2016 à 22,258 M € contre 24,878 M € en 2015, 15,727 M € en 2014 et 17,245 M € en 2013. Parmi les dépenses réelles à hauteur de 14,049 M €, une somme de 5,17 M € correspond au capital de la dette.

### Le fonctionnement :

Il est à noter une baisse des dépenses de fonctionnement 35,18 M € contre 38,210 M € en 2015 38,892 M € en 2014 et 38,396 M € en 2013. Cette baisse s'explique par la fin de la perception de la TEOM en 2015 ce qui fait chuter les recettes de 4,008 M € ; en revanche, une recette exceptionnelle des assurances de 1,98 M € a été perçue en 2016 au titre du préjudice des inondations de mai 2016.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 : CHIFFRES CLÉS

| BUDGET PRINCIPAL        | Dépenses            | Recettes            |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Fonctionnement          | 35 180 411 €        | 41 446 934 €        |
| Investissement          | 22 258 850 €        | 20 256 253 €        |
| BUDGET ANNEXES          | Dépenses            | Recettes            |
| <b>▶ Assainissement</b> |                     |                     |
| Exploitation            | 2 497 084 €         | 5 246 042 €         |
| Investissement          | 5 311 593 €         | 4 077 292 €         |
| <b>▶ Eau potable</b>    |                     |                     |
| Exploitation            | 227 229 €           | 530 240 €           |
| Investissement          | 1 547 702 €         | 1 540 054 €         |
| <b>▶ Grande prairie</b> |                     |                     |
| Fonctionnement          | 15 179 €            | 15 180 €            |
| Investissement          | 271 801 €           | 15 179 €            |
| <b>▶ ZI Amilly</b>      |                     |                     |
| Fonctionnement          | - €                 | 1 951 €             |
| Investissement          | 2 109 482 €         | - €                 |
| <b>▶ Ilot 19</b>        |                     |                     |
| Fonctionnement          | 448 600 €           | 448 601 €           |
| Investissement          | 647 371 €           | 198 771 €           |
| <b>▶ Ilot 22</b>        |                     |                     |
| Fonctionnement          | 234 461 €           | 234 460 €           |
| Investissement          | 713 639 €           | 232 177 €           |
| <b>▶ Arboria</b>        |                     |                     |
| Fonctionnement          | 428 776 €           | 1 124 297 €         |
| Investissement          | 723 722 €           | 1 507 292 €         |
| <b>BUDGET GLOBAL</b>    | <b>72 615 900 €</b> | <b>76 874 723 €</b> |

# Les comptes administratifs 2016 : Grands équilibres - Soldes d'épargne

| DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT                |      |
|---|------|
| Dépense de gestion au CA                          | 30,9 |
| Reversements : attributions de compensation, FPIC | -9,6 |
| Dépense de gestion nettes                         | 21,3 |
| Frais financiers                                  | 1,7  |
| Epargne brut                                      | 4,3  |

| DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT            |     |
|--|-----|
| Capital de la dette                          | 5,2 |
| Dépenses d'investissement                    | 8,9 |
| Reconstitution des «réserves communautaires» | 4,5 |

| RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT                            |      |
|---|------|
| Recettes réelles totales au CA                                | 39,8 |
| Reversements : attributions de compensation, FPIC             | -9,6 |
| Recettes exceptionnelles : cessions et indemnités d'assurance | -2,9 |
| Recette réelles nettes  | 27,3 |

| DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT                              |     |
|--|-----|
| Epargne brute  | 4,3 |
| Recette au CA hors emprunt : FCTVA, subventions ...            | 5,1 |
| Recettes except. de fonct : cessions et indemnités d'assurance | 2,9 |
| Emprunts nouveaux  | 6,2 |

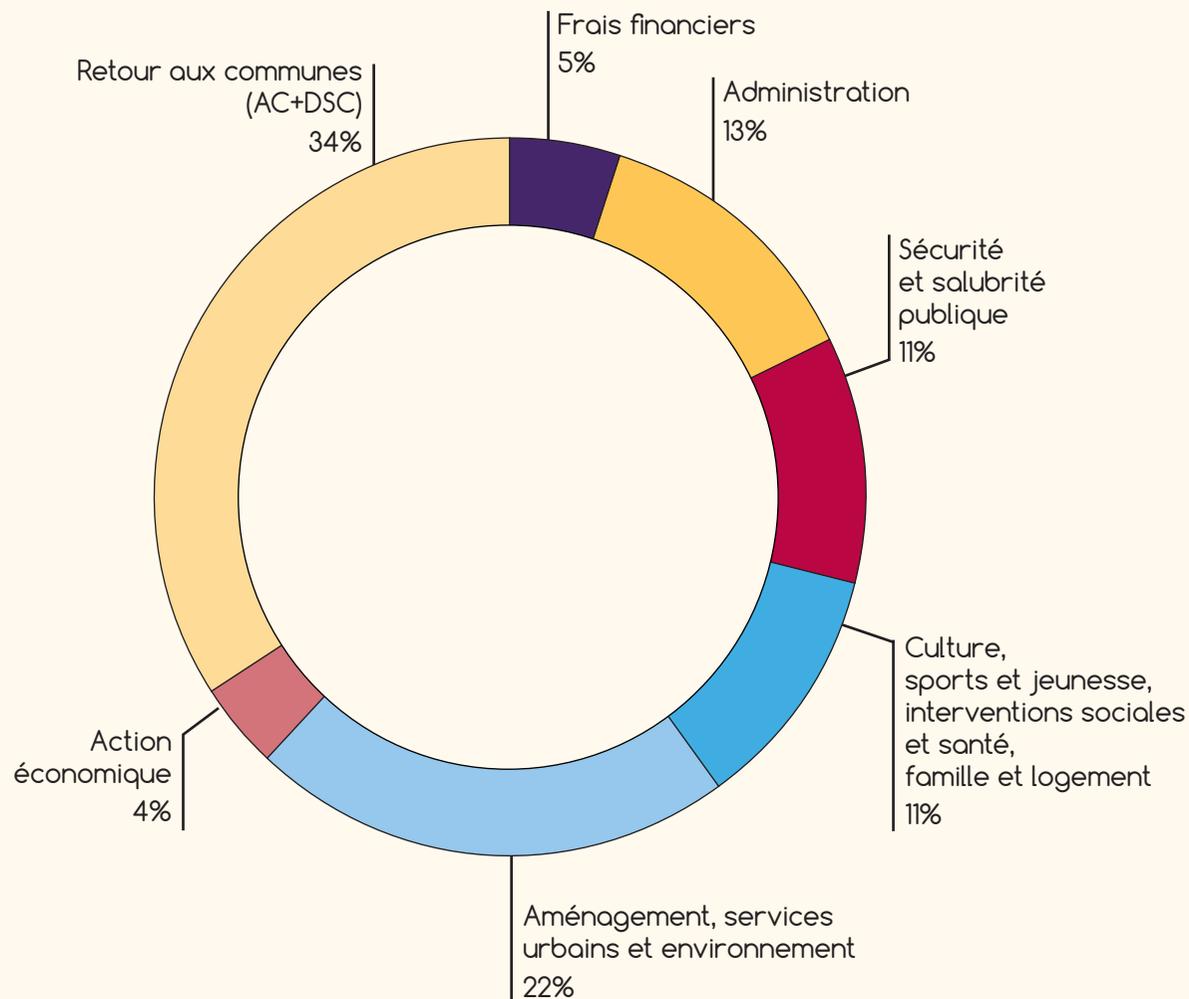
# Le compte administratif 2016 : Les dépenses par secteur d'activités et par nature

**Les dépenses de fonctionnement** (hors frais financiers) 30,925 M € (34,99 M € en 2015) sont principalement réparties hors versements aux communes sur quatre grands domaines :

- Sécurité Prévention : 3,474 M €,
- Administration : 4,960 M €,
- Culture, sport, social, famille, logement : 3,962 M €,
- Action économique : 1,317 M €.

**Les dépenses d'équipement** directes de la collectivité concernent pour 4,6 M € l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial, logement) et pour 3,9 M € la culture et le sport.

## LA DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



# Le compte administratif 2016 :

## Les recettes et la dette

Le **compte administratif 2016 de l'AME** du budget principal présente la structure suivante :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 39,8 M € au compte administratif. Hors reversements de fiscalité (AC et FPIC), produits de cessions (0,895 M €) et indemnités d'assurance perçus (1,974 M €), leur montant récurrent atteint 27,3 M €.

Les recettes sont composées pour :

47 % de contributions directes et indirectes : taxe d'habitation, foncier non bâti, cotisation foncière sur les entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, TASCOM, versement transport, taxe de séjour, IFER.

35 % de dotations perçues par l'Etat : dotation globale de fonctionnement, dotations de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCTRP, FNGIR).

11 % de recettes diverses : produit des services, autres participations ...

7 % de recettes exceptionnelles : cessions et indemnités d'assurance.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 30,9 M € au compte administratif. Hors reversements de fiscalité (AC et FPIC), leur montant atteint 23 M €.

Les dépenses sont composées pour :

- 17 % de charges générales.

- 26 % de dépenses de personnel.

- 44 % de charges de gestion courantes : contributions au SDIS et aux syndicats, subventions aux associations, participation au délégataire des transports publics.

- 6 % des dépenses sont reversés aux communes sous forme de dotation de solidarité communautaire.

- 7 % de frais financiers.

L'épargne brute (ou l'autofinancement) au compte administratif s'élève à 7,2 M €. Hors recettes exceptionnelles (cessions et indemnités d'assurance), elle atteint 4,3 M € (contre 5,7 M € en 2015), soit un taux d'épargne brute de 15,9 % (le seuil plancher est de l'ordre de 10 %) ;

Cette épargne ne couvre pas complètement le remboursement en capital de la dette (5,2 M €), lequel est aussi couvert par d'autres ressources propres (FCTVA, cessions).

Les investissements se sont élevés à 8,9 M €.

Des subventions et du FCTVA ont été perçus à hauteur de 5,1 M €. 2,9 M € de recettes exceptionnelles ont été perçues (cessions et indemnités d'assurances). Des emprunts nouveaux ont été appelés pour 6,2 M €.

L'ensemble des ressources ayant excédé le montant des dépenses, l'AME a reconstitué son fonds de roulement de 4,5 M €, lequel atteint 5,6 M € fin 2016 avant prise en compte des restes à réaliser (4,3 M € après prise en compte des restes à réaliser).

Avec un encours de dette de 53,2 M €, l'AME présente une capacité de désendettement de 12,3 ans.



# Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2016

**PRÉSIDENT**  
Jean-Pierre DOOR

**VICE-PRÉSIDENTS**  
Gérard DUPATY  
Frank SUPPLISSON  
Bernadette ABSOLU  
Franck DEMAUMONT  
Denise SERRANO  
Bernard DELAVEAU  
Jean-Paul SCHOULEUR  
Dominique LAURENT  
René BEGUIN  
Guy HAGHEBAERT  
Eric PEPIN  
Christian BOURILLON  
Gérard LELIEVRE  
Jean-Paul BILLAULT

**CONSEILLERS DÉLÉGUÉS**  
Jérôme RICARDOU  
Christian CHARPENTIER  
Eric GODEY



# Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2016

## LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME

En vertu de l'article L.5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux des communes membres peuvent siéger au sein des commissions permanentes de l'AME.

### Commission Intercommunalité VP responsable de la Commission : Bernard DELAVEAU

|                    |   |
|--------------------|---|
| AMILLY             | Gérard DUPATY, Guy HAGHEBAERT           |
| CEPOY              | Jean-Paul SCHOULEUR                     |
| CHALETTE/LOING     | Laurianne DELAPORTE, Liliane BERTHELIER |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                     |
| CONFLANS/LOING     | Jérôme RICARDOU                         |
| CORQUILLEROY       | René BEGUIN                             |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY                              |
| MONTARGIS          | Frank SUPPLISSON, Lise GABRIELLE        |
| MORMANT/VERNISSON  | Christian CHARPENTIER                   |
| PANNES             | Dominique LAURENT                       |
| PAUCOURT           | Bernard DELAVEAU                        |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                         |
| SOLTERRE           | Jean-Paul BILLAULT                      |
| VILLEMANDEUR       | Denise SERRANO, François COULON         |
| VIMORY             | Bernadette ABSOLU                       |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Liliane BERTHELIER

### Commission des Finances VP responsable de la Commission : Frank SUPPLISSON

|                    |   |
|--------------------|---|
| AMILLY             | Guy HAGHEBAERT, Lucien FOURNEL (CM)       |
| CEPOY              | Jean-Paul SCHOULEUR                       |
| CHALETTE/LOING     | Franck DEMAUMONT, Eric PEPIN              |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                       |
| CONFLANS/LOING     | Catherine MASTYKARZ                       |
| CORQUILLEROY       | René BEGUIN                               |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY                                |
| MONTARGIS          | Frank SUPPLISSON, Charles TERRIER         |
| MORMANT/VERNISSON  | Christian CHARPENTIER                     |
| PANNES             | Michel GAILLARD                           |
| PAUCOURT           | Bernard DELAVEAU                          |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                           |
| SOLTERRE           | Jean-Paul BILLAULT                        |
| VILLEMANDEUR       | Denise SERRANO, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI |
| VIMORY             | Bernadette ABSOLU                         |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Gérard LELIEVRE

### Commission des Travaux VP responsable de la Commission : Gérard DUPATY

|                    |  |
|--------------------|--|
| AMILLY             | Gérard DUPATY, Edmond SZEWCZYK (Adjoint) |
| CEPOY              | Denis CHERON (Adjoint)                   |
| CHALETTE/LOING     | Eric PEPIN, Jacques LALOT (CM)           |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                      |
| CONFLANS/LOING     | Jérôme RICARDOU                          |
| CORQUILLEROY       | Jean-Marie DUCHENE (Adjoint)             |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY                               |
| MONTARGIS          | Benoît DIGEON, Philippe MALET            |
| MORMANT/VERNISSON  | Christian CHARPENTIER                    |
| PANNES             | Dominique LAURENT                        |
| PAUCOURT           | Bernard DELAVEAU                         |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                          |
| SOLTERRE           | Jean-Claude DECOURT                      |
| VILLEMANDEUR       | Claude TOURATIER, Denise SERRANO         |
| VIMORY             | Félix FUJS                               |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Bernard DELAVEAU

### Commission Urbanisme VP responsable de la Commission : Gérard LELIEVRE

|                    |   |
|--------------------|---|
| AMILLY             | Catherine FEVRIER, Edmond SZEWCZYK (Adjoint)        |
| CEPOY              | Denis CHERON (Adjoint)                              |
| CHALETTE/LOING     | Musa OZTURK, Atif KHALID (CM)                       |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                                 |
| CONFLANS/LOING     | Christel OLIVEIRA (Adjointe)                        |
| CORQUILLEROY       | Jean-Marie DUCHENE (Adjoint)                        |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY  |
| MONTARGIS          | Jean-Noël GULLAUME (CM), Nathalie RIBEIRO GONCALVES |
| MORMANT/VERNISSON  | Francis MARCOTTE                                    |
| PANNES             | Michel GAILLARD                                     |
| PAUCOURT           | Guy MOREAU (Adjoint)                                |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                                     |
| SOLTERRE           | Jean-Claude DECOURT                                 |
| VILLEMANDEUR       | François COULON, Claude TOURATIER                   |
| VIMORY             | Félix FUJS  |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Claude TOURATIER

### Commission Logement VP responsable de la Commission : Dominique LAURENT

|                    |   |
|--------------------|---|
| AMILLY             | Françoise BEDU, Emmanuelle SIMON (CM)     |
| CEPOY              | Marie-Thérèse LELOUP                      |
| CHALETTE/LOING     | Musa OZTURK, Atif KHALID (CM)             |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                       |
| CONFLANS/LOING     | Christel OLIVEIRA (Adjointe)              |
| CORQUILLEROY       | Christian BLIN (Adjoint)                  |
| LOMBREUIL          | Patrice BERNARD                           |
| MONTARGIS          | Jean-Noël GULLAUME (CM), Bruno NOTTIN     |
| MORMANT/VERNISSON  | Francis MARCOTTE                          |
| PANNES             | Dominique LAURENT                         |
| PAUCOURT           | Gérard LORENTZ (CM)                       |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                           |
| SOLTERRE           | Jean-Claude DECOURT                       |
| VILLEMANDEUR       | François COULON, Annick CHATON (Adjointe) |
| VIMORY             | Félix FUJS                                |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BLIN

### Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi - Numérique VP responsable de la Commission : Guy HAGHEBAERT

|                    |  |
|--------------------|--|
| AMILLY             | Guy HAGHEBAERT, Grégory GABORET                |
| CEPOY              | Régis GUERIN (Adjoint)                         |
| CHALETTE/LOING     | Christophe RAMBAUD, Mamoudou BASSOUM (Adjoint) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                            |
| CONFLANS/LOING     | Jérôme RICARDOU                                |
| CORQUILLEROY       | Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)            |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY                                     |
| MONTARGIS          | Philippe MALET, Charles TERRIER                |
| MORMANT/VERNISSON  | Francis MARCOTTE                               |
| PANNES             | Hélène DE LAPORTE (Adjointe)                   |
| PAUCOURT           | Muriel PARASKIOVA                              |
| ST-MAURICE/FESSARD | Gérard LELIEVRE                                |
| SOLTERRE           | Jean-Paul BILLAULT                             |
| VILLEMANDEUR       | François COULON, Bernard FOURNIER              |
| VIMORY             | Bernadette ABSOLU                              |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

### Commission des Affaires Culturelles VP responsable de la Commission : Bernadette ABSOLU

|                    |   |
|--------------------|---|
| AMILLY             | Boudouin ABRAHAM, Lucie PEYRIDIEU (CM)                    |
| CEPOY              | Marie-Thérèse LELOUP                                      |
| CHALETTE/LOING     | Liliane BERTHELIER, Michel POMPON (CM)                    |
| CHEVILLON/HUILLARD | Françoise CHAPILLON                                       |
| CONFLANS/LOING     | Jérôme RICARDOU   |
| CORQUILLEROY       | Fabienne LANGRAND   |
| LOMBREUIL          | Sylvie SELZER (Adjointe)                                  |
| MONTARGIS          | Jean-René COQUELIN (CM), Viviane JEHANNET                 |
| MORMANT/VERNISSON  | Edith PLANCHERON (Adjointe)                               |
| PANNES             | Ariette PROCHASSON  |
| PAUCOURT           | Muriel PARASKIOVA   |
| ST-MAURICE/FESSARD | Michelle DARDELET   |
| SOLTERRE           | Isabelle POUMARAT (Adjointe)                              |
| VILLEMANDEUR       | Brigitte GADAT-KULIGOWSKI, Jean-François DUPORT (Adjoint) |
| VIMORY             | Bernadette ABSOLU   |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Michelle DARDELET

### Commission des Affaires Sociales VP responsable de la Commission : Franck DEMAUMONT

|                    |  |
|--------------------|--|
| AMILLY             | Françoise BEDU, Stéphanie DELPHINE (CM)    |
| CEPOY              | Marie-Thérèse LELOUP                       |
| CHALETTE/LOING     | Franck DEMAUMONT, Annette MORAND           |
| CHEVILLON/HUILLARD | Françoise CHAPILLON                        |
| CONFLANS/LOING     | Jérôme RICARDOU                            |
| CORQUILLEROY       | Claudine GEORGES-LECOMTE (Adjointe)        |
| LOMBREUIL          | Marie-Thérèse SOULAT (Adjointe)            |
| MONTARGIS          | Dominique PARE, Cécile DENIS (CM)          |
| MORMANT/VERNISSON  | Edith PLANCHERON (Adjointe)                |
| PANNES             | Ariette PROCHASSON                         |
| PAUCOURT           | Muriel PARASKIOVA                          |
| ST-MAURICE/FESSARD | Jérôme MOINEAU (Adjoint)                   |
| SOLTERRE           | Isabelle POUMARAT (Adjointe)               |
| VILLEMANDEUR       | Bernard FOURNIER, Jean-Claude LEMAIRE (CM) |
| VIMORY             | Jacqueline COGNET (CM)                     |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jérôme RICARDOU

### Commission Transports VP responsable de la Commission : Jean-Paul SCHOULEUR

|                    |  |
|--------------------|--|
| AMILLY             | Michel PECHER (Adjoint), Catherine FEVRIER |
| CEPOY              | Jean-Paul SCHOULEUR                        |
| CHALETTE/LOING     | Marie-Madeleine HEUGUES, Hiba PRUNEAU (CM) |
| CHEVILLON/HUILLARD | Christian BOURILLON                        |
| CONFLANS/LOING     | Jean-Claude SEGUIN (Adjoint)               |
| CORQUILLEROY       | René BEGUIN                                |
| LOMBREUIL          | Eric GODEY                                 |
| MONTARGIS          | Benoît DIGEON, Bruno NOTTIN                |
| MORMANT/VERNISSON  | Vincent DESRUMAUX (Adjoint)                |
| PANNES             | Claude THIERRY (Adjoint)                   |
| PAUCOURT           | Bernard DELAVEAU                           |
| ST-MAURICE/FESSARD | Michelle DARDELET                          |
| SOLTERRE           | Jean-Paul BILLAULT                         |
| VILLEMANDEUR       | Denise SERRANO, François COULON            |
| VIMORY             | Félix FUJS                                 |

Elu référent «développement durable» de la Commission : Denise SERRANO

# Annexe 2 : la composition des Commissions permanentes et obligatoires au 31/12/2016 (suite)

## LES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AME (SUITE)

### Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

VP responsable de la Commission :

**Denise SERRANO**

|  |  |
|--|--|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Jean-Charles LAVIER, Grégory GABORET<br>Régis GUERIN (Adjoint)<br>Christal CLEVENT, Espérance PATUREAU (CM)<br>Christian BOURILLON<br>Jérôme RICARDOU<br>Christian BLIN (Adjoint)<br>Patrice BERNARD<br>Carole BUTOR, Lise GABRIELLE<br>Vincent DESRUMAUX (Adjoint)<br>Hélène DE LAPORTE (Adjointe)<br>Guy MOREAU (Adjoint)<br>Michelle DARDELET<br>Jean-Paul BILLAULT<br>Denise SERRANO, Claude TOURATIER<br>Jacqueline COGNET (CM) |
|--|--|

Elu référent «développement durable» de la Commission : Lise GABRIELLE

### Commission des Sports

VP responsable de la Commission :

**Frank SUPPLISSON**

|  |  |
|--|--|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Jean-Charles LAVIER, Patrick LECLOU (CM)<br>Christophe MIREUX (CM)<br>Christophe RAMBAUD, Maher BEN AZZOUC (CM)<br>Christian BOURILLON<br>Christel OLIVEIRA (Adjointe)<br>Christian BLIN (Adjoint)<br>Eric GODEY<br>Frank SUPPLISSON, Dominique DELANDRE (CM)<br>Francis MARCOTTE<br>François RIBOT (CM)<br>François SAILLARD (Adjoint)<br>Gérard LELIEVRE<br>Jean-Claude DECOURT<br>Bernard FOURNIER, Brigitte GADAT-KULIGOWSKI<br>Félix FUJS |
|--|--|

Elu référent «développement durable» de la Commission : Christian BOURILLON

### Commission Ruralité

VP responsable de la Commission :

**Christian BOURILLON**

|  |   |
|--|---|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Annie GUET, Jean-Claude HERBERT (CM)<br>Jean-Paul SCHOULEUR<br>Christophe RAMBAUD, Annette MORAND<br>Christian BOURILLON<br>Catherine MASTYKARZ<br>Fabienne LANGRAND<br>Patrice BERNARD<br>Dominique PARE, Nathalie RIBEIRO GONCALVES<br>Christian CHARPENTIER<br>Claude THIERRY (Adjoint)<br>Bernard DELAVEAU<br>Gérard LELIEVRE<br>Jean-Paul BILLAULT<br>François COULON, Denise SERRANO<br>Bernadette ABSOLU |
|--|---|

Elu référent «développement durable» de la Commission : Jean-Paul BILLAULT

## LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES DE L'AME

(CM) : Conseiller municipal

### Commission de Sécurité des établissements recevant du public (ERP)

VP responsable de la Commission :

**René BEGUIN**

|  |  |
|--|--|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Michel PECHER (Adjoint)<br>Thierry BEYER (Adjoint)<br>Musa ÖZTÜRK<br>Christian BOURILLON<br>Catherine MASTYKARZ<br>René BEGUIN<br>Eric GODEY<br>Benoît DIGEON<br>Francis MARCOTTE<br>Hélène DE LAPORTE (Adjointe)<br>Bernard DELAVEAU<br>Christophe MOINEAU (Adjoint)<br>Jean-Paul BILLAULT<br>François COULON<br>Félix FUJS |
|--|--|

### Commission Accessibilité des ERP et des personnes handicapées

VP responsable de la Commission :

**René BEGUIN**

|  |  |
|--|--|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Michel PECHER (Adjoint)<br>Thierry BEYER (Adjoint)<br>Musa ÖZTÜRK<br>Christian BOURILLON<br>Catherine MASTYKARZ<br>René BEGUIN<br>Eric GODEY<br>Benoît DIGEON<br>Francis MARCOTTE<br>Hélène DE LAPORTE (Adjointe)<br>Bernard DELAVEAU<br>Christophe MOINEAU (Adjoint)<br>Jean-Paul BILLAULT<br>François COULON<br>Félix FUJS |
|--|--|

### Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission : **Dominique LAURENT**

VP responsable de la Commission : **Charles TERRIER**

|  | Titulaires :  | Suppléants :   |
|--|---|--|
| AMILLY<br>CEPOY<br>CHALETTE/LOING<br>CHEVILLON/HUILLARD<br>CONFLANS/LOING<br>CORQUILLEROY<br>LOMBREUIL<br>MONTARGIS<br>MORMANT/VERNISSON<br>PANNES<br>PAUCOURT<br>ST-MAURICE/FESSARD<br>SOLTERRE<br>VILLEMANDEUR<br>VIMORY | Guy HAGHEBAERT<br>Régis GUERIN<br>Laurianne DELAPORTE<br>Christian BOURILLON<br>Jean-Claude SEGUIN<br>René BEGUIN<br>Eric GODEY<br>Charles TERRIER<br>Christian CHARPENTIER<br>Dominique LAURENT<br>Guy MOREAU<br>Gérard LELIEVRE<br>Jean-Paul BILLAULT<br>Denise SERRANO<br>Muriel MOREL | Lucien FOURNEL<br>Christophe MIREUX<br>Kosim BALABAN<br>France CHAPILLON<br>Jérôme RICARDOU<br>Jean-Marie DUCHENE<br>Patrice BERNARD<br>Marie-Claire TICOT<br>Vincent DESRUMAUX<br>Ariette PROCHASSON<br>Ghislaine BENEZIT<br>Michelle DARDELET<br>Jean-Claude DECOURT<br>Brigitte GADAT-KULIGOWSKI<br>Reni DENOUVEAUX |

### Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la Commission : **Jean-Pierre DOOR**

| Titulaires :   | Suppléants :  |
|--|---|
| Benoît DIGEON<br>Eric PEPIN<br>Gérard LELIEVRE<br>Dominique LAURENT<br>Bernadette ABSOLU | Guy HAGHEBAERT<br>Jean-Paul SCHOULEUR<br>Jean-Paul BILLAULT<br>Bernard DELAVEAU<br>Denise SERRANO |

### Commission Consultative pour les Services Publics

VP responsable de la Commission : **Eric PEPIN**

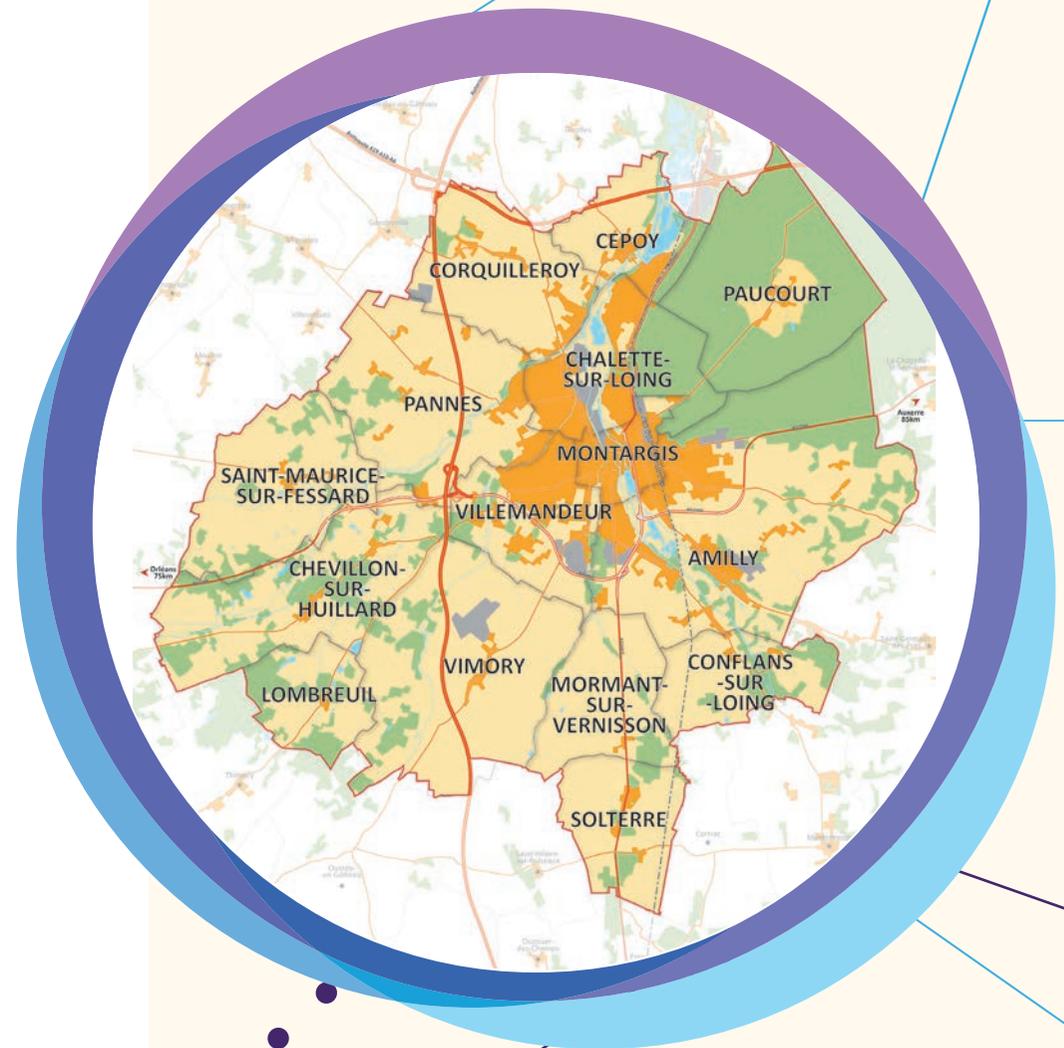
| Titulaires :   | Suppléants :  |
|--|---|
| Benoît DIGEON<br>Eric PEPIN<br>Gérard LELIEVRE<br>Dominique LAURENT<br>Bernadette ABSOLU | Guy HAGHEBAERT<br>Jean-Paul SCHOULEUR<br>Jean-Paul BILLAULT<br>Bernard DELAVEAU<br>Denise SERRANO |

### Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président de la Communauté ou son représentant :

**Gérard DUPATY**

| Titulaires :   | Suppléants :   |
|--|--|
| Benoît DIGEON<br>Franc DEJALMONT<br>Dominique LAURENT<br>Bernard DELAVEAU<br>Bernadette ABSOLU | Guy HAGHEBAERT<br>Jérôme RICARDOU<br>Gérard LELIEVRE<br>Jean-Paul BILLAULT<br>Denise SERRANO |





## Communauté d'agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317

45125 Montargis cedex

Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29

[contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr)

[www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr)

Directeur de la publication : Jérôme Ricardou

Rédaction : Sibylle Durand, Didier Leleu, Patrick Letembet  
Jean-François Pezairé, Jennifer Charles, Amandine Minette

Conception et réalisation : service communication de l'AME  
Papier provenant de sources forestières gérées durablement  
(PEFC)

ISSN : 1632-8523